

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Article L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

AFFICHE LE 21 MAI 2015

00 – ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2015

L'assemblée a adopté le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 Avril 2015.

01 – AFFAIRES GENERALES

1.1 – Installation d'un nouveau conseiller municipal

Le Conseil Municipal a installé dans ses fonctions de Conseillère Municipale Mme Marie-France TEULON à la suite de la démission de M. Olivier POIROT de son mandat de Conseiller Municipal.

1.2 – Communication décisions municipales

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises pendant la période allant du 23 Mars 2015 au 4 Mai 2015.

1.3 – Commissions municipales – Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire

Le Conseil Municipal a procédé au remplacement de M. Olivier POIROT, démissionnaire, au sein des Commissions municipales par Mme Marie-France TEULON.

1.4 – Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil Municipal a procédé à la suppression des postes suivants :

- trois postes d'attaché
- trois postes de rédacteur principal de 1ère classe
- trois postes de rédacteur principal de 2ème classe
- un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- un poste de receveur principal de droits de place
- vingt et un postes d'adjoint administratif de 1ère classe
- dix neuf postes d'adjoint administratif de 2ème classe
- un poste d'assistant qualifié de conservation de 2ème classe
- un poste d'adjoint principal du patrimoine de 1ère classe
- un poste d'adjoint du patrimoine de 1ère classe
- cinq postes d'adjoint du patrimoine de 2ème classe
- un poste d'ingénieur principal
- deux postes d'ingénieur
- quatre postes de technicien principal de 1ère classe
- dix sept postes de technicien principal de 2ème classe
- deux postes de technicien
- deux postes d'agent de maîtrise
- deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe Temps Non Complet
- douze poste d'adjoint technique de 1ère classe

- vingt sept postes d'adjoint technique de 2ème classe
- un poste d'adjoint technique de 2ème classe Temps Non Complet
- un poste de conseiller des APS principal de 2ème classe
- deux postes de conseiller des APS
- cinq postes d'éducateur principal des APS de 2ème classe
- trois postes d'éducateur des APS
- un poste de directrice de crèche
- deux postes de conseiller socio éducatif
- un poste de puéricultrice de classe supérieure
- trois postes d'éducatrice de jeunes enfants
- huit postes d'auxiliaire de puériculture de 1ère classe
- vingt quatre postes d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe
- un poste de chef de service de police municipale
- cinq postes de chef de police municipale
- quatre postes de brigadier
- quinze postes de gardien de police
- un poste de garde champêtre principal
- un poste d'animateur chef
- un poste d'animateur principal
- un poste d'adjoint d'animation
- un poste de directeur Ecole de Musique
- un poste d'assistante maternelle

1.5 – Séisme au Népal – Soutien au peuple Népalais

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une contribution de 1 500 € en soutien au peuple népalais frappé par le séisme du 25 Avril 2015.

1.6 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Vaillante »

Le Conseil Municipal a attribué une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'association « La Vaillante ».

1.7 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Pescalunes »

Le Conseil Municipal a attribué une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'association « Les Pescalunes ».

1.8 – Attribution des subventions aux associations « Diverses »

L'Assemblée a attribué les subventions au titre de l'exercice 2015 aux associations « Diverses », selon le détail suivant :

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT PROPOSE
Accueil des Villes de France Lunel	1000 Euros un local communal est mis à disposition de l'association
Association des Accidentés de la Vie - FNATH	410 Euros un local communal est mis à disposition de l'association
Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir	450 Euros un local communal est mis à disposition de l'association

Protection Animale de Lunel	2 000 Euros Un local est mis à disposition de l'association
Pour le canal de Lunel	500 Euros une parcelle de terrain sur les francs bords du canal est mise à disposition de l'association
Dynamique Lunelloise	3 000 Euros
Ruedo Pescaluno	6 000 Euros
La Prévention Routière	300 Euros Un local est mis à disposition de l'association
Amicale Saint Georges	500 Euros
ART' TC	600 Euros
Trophée Pescalune	7 200 Euros
Association paroissiale Saint Fructueux	1 100 Euros
Club Les Pescalunes	1 600 Euros Un local communal est mis à disposition de l'association
ISICA Petite Camargue	1 000 Euros Un local communal est mis à disposition de l'association
Office de la Retraite Active en Lunellois – ORAL	1 000 Euros Un local est mis à disposition de l'association

1.9 – Attribution des subventions aux associations « Anciens Combattants »

L'Assemblée a attribué les subventions au titre de l'exercice 2015 aux associations « Anciens Combattants », selon le détail suivant :

<i>NOM DES ASSOCIATIONS</i>	<i>MONTANT PROPOSE</i>
Société d'Entraide des Médaillés Militaires 1547° section du Canton de Lunel	155 Euros Mise à disposition d'un bureau à la Maison des Combattants – chemin Jeu de Mail. Gratuité - Eau, Electricité et Chauffage
ACPG-CATM	155 Euros Mise à disposition d'un bureau à la Maison des Combattants – chemin Jeu de Mail. Gratuité - Eau, Electricité et Chauffage
F.N.A.C.A. comité de Lunel	155 Euros Mise à disposition d'un bureau à la Maison des

	Combattants – chemin Jeu de Mail. Gratuité - Eau, Electricité et Chauffage
Comité d'Entente des Anciens Combattants de Lunel	155 Euros Mise à disposition d'un bureau à la Maison des Combattants – chemin Jeu de Mail. Gratuité - Eau, Electricité et Chauffage
Les Fils des Tués de l'Hérault	155 Euros
ANFANOMA	155 Euros Mise à disposition d'un local aux Caladons Gratuité -Eau, Electricité et Chauffage
Amicale des Anciens d'Outre Mer et Anciens Combattants des Troupes Marines de l'Hérault	155 euros
Union Nationale des Combattants	155 Euros Mise à disposition d'un bureau à la Maison des Combattants – chemin Jeu de Mail. Gratuité - Eau, Electricité et Chauffage

1.10 – Règlement intérieur du marché aux puces

Le Conseil Municipal a approuvé les termes du règlement intérieur du marché aux puces et autorisé Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

1.11 – Convention de recherche de valorisation des dépenses et investissements en économie d'énergie

Le Conseil Municipal a reconduit la convention entre le cabinet conseil CTR et la Commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie pour une durée d'une année.

1.12 – S.A. HLM VILOGIA – Opération « La Noria » - Lunel – Garantie d'emprunt

Le Conseil Municipal a accordé la garantie communale à hauteur de 75 % des prêts contractés à la S.A. HLM « Vilogia » pour l'opération « La Noria » ainsi qu'une subvention communale de 1 000 €.

02 – MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS

2.1 – Marché de fournitures scolaires – Appel d'offres ouvert – Marché à bons de commande

L'assemblée a approuvé le mode de dévolution du marché de fournitures scolaires sous la forme d'un appel d'offres ouvert et a autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure et à signer le marché correspondant avec la ou les entreprises qui seront retenues par la Commission d'Appels d'Offres.

2.2 – Marché de transport scolaire – Appel d'offres ouvert – Marché à bons de commande

L'assemblée a approuvé le mode de dévolution du marché de transport scolaire sous la forme d'un appel d'offres ouvert et a autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure et à signer le marché correspondant avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission d'Appels d'Offres.

2.3 – Marché de mobilier de bureau et de mobilier scolaire – Appel d'offres ouvert

L'assemblée a autorisé Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de mobilier de bureau et de mobilier scolaire et à signer le marché correspondant avec la ou les entreprises qui seront retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

2.4 – Marché à bons de commande – Travaux d'impression et de sérigraphie – Marché négocié Lots n° 2 et n° 5

L'assemblée a attribué le marché de travaux d'impression et de sérigraphie, le lot n° 2 (petits formats) à la SA IMP'ACT IMPRIMERIE et le lot n° 5 (Imprimés administratifs) à la SAS MESSAGE IMPRIMERIE.

2.5 – Travaux de raccordement du forage de Dassargues au réservoir du Mas de Blanc – Réseau AEP – Attribution des marchés de travaux

L'Assemblée a attribué le marché de travaux à l'entreprise EHTP pour un montant de 606 585 € HT (tranche ferme et tranches conditionnelles 1 et 2) pour les travaux de raccordement du forage de Dassargues au réservoir du Mas de Blanc – Réseau AEP.

2.6 – Requalification de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – Attribution des marchés de travaux

L'assemblée a attribué les marchés de travaux pour la requalification de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 1 191 352 € (alternative n° 2) pour le lot n° 1, à l'entreprise ALLEZ et Cie pour un montant de 383 552,80 € HT pour le lot n° 2 (réseaux secs) et à l'entreprise BRL pour un montant de 37 332,50 € HT pour le lot n° 3 (espaces verts et arrosage).

2.7 – Proposition de confier à la société RCM la gestion déléguée du marché aux puces

L'assemblée a approuvé le choix de la société RCM, seul candidat à avoir présenté une offre, pour la gestion déléguée du marché aux puces.

2.8 – Convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du stationnement payant – Avenant n° 1

L'assemblée a approuvé la modification de la grille tarifaire horaire du parking du Canal à compter du 1er Juillet 2015 selon le détail suivant :

- Jusqu'à 40 minutes : gratuit,
- Entre 40 minutes et 55 minutes : 0,80 €,
- Entre 55 minutes et 1 heure 40 : 0,40 € par tranche de 15 minutes,
- Entre 1 heure 40 et 5 heures 55 : 0,20 € par tranche de 15 minutes,
- Entre 5 heures 55 et 7 heures 55 : 0,10 € par tranche de 15 minutes,
- Tarif journée / ticket perdu par jour : 6,20 €.

03 – URBANISME

3.1 – Réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à déposer le permis de construire pour la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers et à signer les pièces correspondantes.

3.2 – Vente de la parcelle communale cadastrée section BR n° 97 située rue de l'Industrie

Le Conseil Municipal a approuvé la vente de la parcelle communale cadastrée section BR n° 97 située rue de l'Industrie au prix de 1 515 €.

3.3 – Acquisition de deux terrains situés chemin du Mas de Paradis

Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition des terrains cadastrés section CR n° 9 et CR n° 10 situé chemin du Mas de Paradis au prix de 25 000 €.

3.4 – Acquisition d'un immeuble situé 23, rue Frédéric Mistral – Parcelle AX n° 345

Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de l'immeuble cadastré section AX n° 345 situé 23, rue Frédéric Mistral au prix de 90 000 €, plus une commission d'agence de 10 000 €.

3.5 – Réalisation d'une rétention superficielle au lieu dit Mas de Goulard – Avis de la commune sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le dossier d'autorisation relatif à la réalisation d'un bassin de rétention superficielle au lieu dit Mas de Goulard au titre de la loi sur l'eau.

04 – SCOLAIRE

4.1 – Subvention école Sainte Thérèse – Année scolaire 2014/2015

L'assemblée a fixé le montant du forfait annuel attribué à l'école privée Sainte Thérèse, pour l'année 2014/2015 à 258 € par élève et a autorisé le versement d'une subvention de 99 846 € (258 € x 387 élèves).

05 - SOCIAL

5.1 – Attribution de subventions 2015 – Affaires sociales

L'Assemblée a attribué les subventions au titre de l'exercice 2015 aux associations intervenant dans le domaine des Affaires sociales, selon le détail suivant :

ASSOCIATIONS	Propositions pour 2015
Restaurants du cœur	400 € mise à disposition d'une salle + eau + électricité + chauffage
ASPHODELE – Hôpital de Lunel	300 € Prêt de matériel pour manifestations diverses
Lunel Solidarité	500 € mise à disposition d'une salle + eau + électricité + chauffage
Croix Rouge Française	1 000 € mise à disposition d'une salle + eau + électricité + chauffage
Enfance et Solidarité	700 € mise à disposition occasionnelle d'une salle
Secours Catholique	800 € mise à disposition d'une salle + eau + électricité + chauffage
Paralysés de France	200 €
Assistantes Maternelles Agréées du Pays de Lunel	300 € mise à disposition d'une salle + eau + électricité + chauffage
Ligue contre le cancer – Comité de Lunel	500 € mise à disposition occasionnelle d'une salle + prêt de matériel
Aux couleurs de l'Enfance	300 € mise à disposition d'une salle + eau + électricité + chauffage + matériel
L'alcool et les proches (ALP)	400 € mise à disposition de deux salles + électricité + chauffage

France Alzheimer Hérault	600 €
Le Baobab	5 000 € mise à disposition de deux salles + eau + électricité + chauffage (aide au financement des trois lieux de rencontre « enfants, parents, psychologues », aide à la parentalité)
Fédération Nationale des Jardins Familiaux	850 €
Le Planning Familial 34	100 €
Association Pour l'Enseignement aux Malades ou Accidentés (APEMA)	250 €
Club Cœur et Santé	200 €
TOTAL	12 400 €

5.2 – Avenant n° 4 au règlement de fonctionnement du Service d'Accueil Familial (SAF) Françoise DOLTO

Le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n° 4 au règlement de fonctionnement du Service d'Accueil Familial « Françoise Dolto » de Lunel.

06 – POLITIQUE DE LA VILLE

6.1 – Convention M.J.C. De Lunel/ville de Lunel – Annexe financière – Exercice budgétaire 2015

Le Conseil Municipal a adopté l'annexe financière et le versement des subventions correspondantes. Les sommes prévues par cette annexe s'élèvent à 153 631 € pour les aides financières et à 61 022 € pour les aides en nature, soit un total de 214 653 € pour l'exercice 2015.

07 – SPORT ET ANIMATIONS

7.1 – Convention de mise à disposition de terrains dans la carrière des Garrigues avec la société Languedoc Roussillon Matériaux (L. R. M.)

L'assemblée a approuvé le projet de convention de mise à disposition de terrains dans la carrière des garrigues avec la société Languedoc Roussillon Matériaux (LRM) du 4 Mai 2015 au 19 Juin 2015 afin de pouvoir réaliser les aménagements nécessaires à la manifestation intitulée « Sport en Fête » qui se déroulera le 7 Juin 2015.

7.2 – Convention de partenariat entre la ville de Lunel et les associations participantes pour l'organisation de la journée « Sport en Fête » le Dimanche 7 Juin 2015

L'assemblée a approuvé la mise en place d'un partenariat par convention entre la ville de Lunel et pour l'organisation de la manifestation « Sport en Fête » le Dimanche 7 Juin 2015.

7.3 – Convention entre la ville de Lunel et les partenaires pour l'organisation de « Sport en Fête » le Dimanche 7 Juin 2015

L'assemblée a approuvé la convention entre la ville de Lunel et CYRPEO (organisation matérielle), LRM (dotation de 1 500 €), MC DONALD'S (dotation 250 € et divers lots) pour l'organisation de la manifestation « Sport en Fête » le Dimanche 7 Juin 2015.

7.4 – Attribution des subventions 2015 aux associations sportives

L'Assemblée a attribué les subventions au titre de l'exercice 2015 aux associations sportives, selon le détail suivant :

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT PROPOSE
AMICALE DES PECHEURS AMATEURS	150,00 €
ASSOCIATION LUNELLOISE DE JEU DE BALLE AU TAMBOURIN	750,00 €
	Mise à disposition de la halle F. Brunel
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE AMBRUSSUM	350,00 €
	Mise à disposition des installations
	sportives
	Gratuité – Eau – Electricité – Chauffage
A.S.P.T.T LUNEL	8 000,00 €
	Mise à disposition d'une salle de réunions
	à Vauban
	d'un club house et des terrains pelousés
	au complexe de Dassargues
	Gratuité – Eau – Electricité – Chauffage
BASKET PAYS DE LUNEL	10 000,00 €
	Mise à disposition de la halle F. Brunel
	et du plateau sportif du complexe A.Le Hétet
	Gratuité – Eau – Electricité – Chauffage
CHASSEURS LUNEL VILLETTELLE	1 000,00 €
CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	8 000,00 €
	Mise à disposition d'un bureau et de lignes d'eau
	à la piscine Aqualuna
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
CLUB GYMNIQUE LUNELLOIS	1 000,00 €
DOJO CLUB LUNELLOIS	1 200,00 €
	Mise à disposition du dojo de l'espace Marcou
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
	500,00 €

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT PROPOSE
ESPERANCE BOULISTE LUNELLOISE	Mise à disposition d'un local pour le siège et du boulo-drome
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
HIPPOCAMPE	1 000,00 €
	Mise à disposition de lignes d'eau à la piscine Aqualuna
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
LA VAILLANTE	6 000,00 €
	Mise à disposition d'une salle de gymnastique Au complexe A. Le Hétet
	Gratuité – Eau – Electricité – Chauffage
LOU RASETAIRE PESCALUNE	1 000,00 €
LES ARCHERS DE LUNEL	1 700,00 €
	Mise à disposition d'une salle à l'espace Marcou et d'une aire de tir de plein air au stade Delfieu
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
LES TIREURS PESCALUNES (ENTENTE SPORTIVE)	1 000,00 €
	Mise à disposition d'une salle à l'espace Marcou
	Gratuité – Eau – Electricité
LUNEL ATHLETISME	13 000,00 €
	Mise à disposition d'un algéco et du stade C. Besson
	Gratuité – Eau – Electricité – Chauffage
LUNEL BIKE	1 500,00 €
	Mise à disposition d'un local pour le siège à la caserne Vauban
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
LUNEL HAND BALL	7 500,00 €
	Mise à disposition de la halle Arnassan
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
	5 000,00 €

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT PROPOSE
LUNEL PETANQUE	Mise à disposition d'un local pour le siège
	esplanade Roger DAMOUR et d'un boulodrome
	sur le complexe de Dassargues
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
LUNEL ROLLER ET PATINAGE ARTISTIQUE	1 500,00 €
	Mise à disposition d'un algéco, du stade Besson,
	du gymnase municipal
LUNEL TENNIS DE TABLE	800,00 €
	Mise à disposition d'une salle à l'espace Marcou
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
PECHE LA PESCALUNE	550,00 €
PESCAGYM	350,00 €
	Mise à disposition d'une salle à l'espace Marcou
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
SPORT EN LIBERTE	350,00 €
	Mise à disposition d'une salle à l'espace Marcou
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES	1 500,00 €
	Mise à disposition de lignes d'eau à la
	piscine Aqualuna
TENNIS CLUB DE LUNEL	8 000,00 €
	Mise à disposition d'un club house et des
	terrains de tennis du stade F. Brunel
UNION SPORTIVE LUNEL	7 000,00 €
	Mise à disposition d'un bungalow au stade C.Besson,

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT PROPOSE
	des terrains des stades F. Brunel et C.Besson
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
WAIMEA TRIATHLON CLUB	800,00 €
	Mise à disposition de lignes d'eau à la piscine
	aqualuna
	Gratuité – Eau – Electricité - Chauffage
TOTAL	89 500,00 €

7.5 – Subvention exceptionnelle à l'association « Lunel Roller et Patinage Artistique »

L'assemblée a attribué une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € au profit de l'association « LUNEL ROLLER et PATINAGE ARTISTIQUE » pour l'organisation d'un festival roller sports extrêmes intitulé « LUNEL ROLL N'ROCK » qui se déroulera les 27 et 28 Juin 2015.

08 – CULTURE

8. 1 – Attribution des subventions aux associations culturelles – Année 2015

Le Conseil Municipal a attribué les subventions au titre de l'exercice 2015 aux associations culturelles, selon le détail suivant :

désignation des associations	montant accordé en 2015 (+ aides en nature)
Académie de musique de Lunel	60 000,00 € Mise à disposition de locaux, entretien et fonctionnement des bâtiments incluant les consommations d'eau, de chauffage, d'électricité et le nettoyage. (suite approbation convention d'objectifs au Conseil municipal du 18 décembre 2014, 20 000,00 € versés en janvier et 40 000,00 € versés en avril 2015).
Amicale philatélique numismatique et cartophile	152,00 € Prêt de salle municipale deux dimanches/mois de 10h00 à 12h00 Prêt de panneaux et grilles d'exposition
Association pour la maintenance du patrimoine lunellois	230,00 € Prêt de la salle place Jean-Jaurès 2 h/mois Prêt de 3 panneaux vitrés pour la FAL
L'Art de Thalie	1 500,00 € Prêt de la salle Georges-Brassens pour répétitions et spectacles Aide à la communication
Les Amis du fonds Médard	1 500,00 € Mise à disposition de lieux pour Prix de la reliure
Les Amis de l'orgue de Lunel	1 000,00 € Prêt d'une salle pour l'assemblée générale de janvier Aide à la communication
Les Amis du Théâtre populaire de Lunel	9 283,00 € Prêt salle Georges-Brassens la veille et le jour de chaque spectacle et mise à disposition de personnel Aide à la communication Prêt bureau siège de l'association immeuble Gambetta
Les Compagnons de la Comédie	535,00 € Prêt de salle Bonnet pour les répétitions Aide logistique et matérielle pour Festi'Lune

L'Escolo dóu Vidourle	<p style="text-align: right;">300,00 €</p> Prêt d'une salle et d'un bureau avenue Gambetta Prêt de la salle Folquet pour l'assemblée générale Prêt de l'espace Feuillade pour manifestations culturelles (suite Conseil municipal du 8 avril 2015, versement d'une subvention exceptionnelle de 300,00 €).
Pêcheurs d'Images	<p style="text-align: right;">2 200,00 €</p> Prêt bureau siège de l'association immeuble Gambetta

8.2 – Suppression de la régie de recettes « Organisation de spectacles » du service culturel

Le Conseil Municipal a supprimé la régie de recettes « Organisation de spectacles » du 7 Juillet 1983 devenue inopérante en raison de la création de la nouvelle régie de recettes du service culturel.

09 – FINANCES

9.1 – Programmation 2015 – Requalification de la place Louis Christol – Demande de subvention

L'assemblée a approuvé la programmation de la requalification de la place Louis Christol pour un coût estimé à 128 000 € HT et les demandes de subventions correspondantes.

9.2 – Programmation 2015 – Equipement de la Police Municipale en gilets pare-balles – Demande de subvention

L'assemblée a approuvé l'acquisition de 5 gilets pare-balles pour un coût estimé de 2 675 € HT et les demandes de subventions correspondantes.